

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-720 DU 25 NOVEMBRE 2005

Chargeant Monsieur **Valentin Aditi HOUDE**,
Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société
Civile et les Béninois de l'Extérieur, de l'Intérim de Monsieur
Rogatien BIAOU, Ministre des Affaires Etrangères et de
l'Intégration Africaine, du 24 au 26 novembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2005-719 du 24 novembre 2005 chargeant Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 24 novembre 2005 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 24 novembre 2005, Monsieur Valentin Aditi HOUDE, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur, est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Monsieur Rogatien BIAOU pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 novembre 2005

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,

Le Ministre d'Etat Chargé de la
Défense Nationale assurant l'intérim,


Pierre OSHO

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2- MAEIA 4
MCRI-SCBE 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 – JORB 1.